

CONSULTATION PRÉOPÉRATOIRE DE PHARMACIE CLINIQUE

A quoi sert cette consultation ?

La consultation consiste à établir par le pharmacien clinicien la liste de TOUS les médicaments que vous prenez à la maison. Cela permet d'assurer une prise en charge médicamenteuse optimale lors de votre séjour dans notre institution.

Pourquoi est-ce important ?

Cela permet de minimiser le risque d'erreurs médicamenteuses en cas d'hospitalisation (arrêt temporaire, modification de traitement,...).

En effet, pour plus d'1 patient sur 2, la liste des médicaments est incomplète ou erronée lors de l'admission ce qui peut mener à des incidents médicamenteux durant le séjour hospitalier.

C'est pourquoi, réduire les erreurs médicamenteuses constitue une priorité au niveau international (OMS).



Dans cette optique, le CHdN a mis en place une consultation préopératoire de pharmacie clinique.

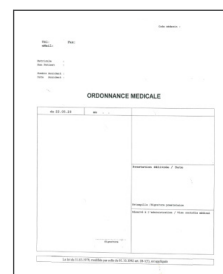
Il est donc indispensable que l'on connaisse la liste exacte de tous vos médicaments.

Que faire le jour du rendez-vous ?

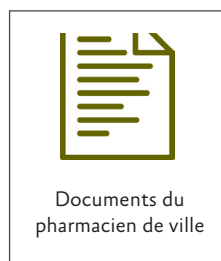
Veillez-vous munir de tout support permettant un relevé le plus complet possible de votre médication :



Questionnaire d'anesthésie complété (liste médicaments)



Ordonnance médicale



Documents du pharmacien de ville



Photos de vos médicaments (optionnel)

Lorsque vous préparez votre liste médicamenteuse (questionnaire d'anesthésie), pensez à y inclure : les médicaments pour les yeux, puff(s), patch, vitamines, à base de plantes, ...

Au terme de l'entretien, un relevé médicamenteux est réalisé.

Devez-vous apporter vos médicaments le jour de votre hospitalisation ?

Oui, c'est préférable. Donnez tous vos traitements aux infirmiers dès votre arrivée dans l'unité de soins.

Ne prenez que les traitements fournis par le personnel infirmier.

A noter qu'il se peut que certains traitements diffèrent de ceux que vous prenez habituellement car ils sont adaptés au mieux par les médecins.

Que faire lors de la sortie de l'hôpital ?

Demandez une liste de tous les médicaments que vous devez désormais prendre à domicile et l'ordonnance pour les nouveaux médicaments.

Assurez-vous d'avoir bien reçu le formulaire d'anesthésie pour compléter les informations sur vos médicaments. Info pharmacien Tél. : 8166-63157